

Note de l'Institut de l'aéronautique civile de Cuba



La Havane, 23 oct. (RHC) - Le vendredi 21 octobre 2022, un avion de type AN-2, identifié comme le vol CNI 400, immatriculé CU A1885, appartenant à l'Entreprise nationale de Services aériens (ENSA), a décollé de l'unité économique de base de l'ENSA à Sancti-Spíritus, à 07h00, à destination de la piste "El Cedro" pour effectuer des travaux de fumigation agricole.

Après avoir effectué son deuxième vol d'application, l'avion, piloté par le commandant de bord, Rubén Martínez, n'est pas revenu sur la piste.

Rubén Martínez, originaire de Santa Clara, était titulaire de la licence 3060, valable jusqu'au 30 octobre 2022.

Des médias ont révélé que l'avion est arrivé aux États-Unis vendredi matin. Toutefois, jusqu'à présent, les autorités de l'aviation civile cubaine n'ont pas reçu de notification officielle de la part des agences nord-américaines.

Les actes de piraterie aérienne sont des crimes définis dans plusieurs conventions internationales ratifiées par Cuba et les États-Unis. Cet acte constitue une violation de l'espace aérien, de la sécurité opérationnelle et des règlements aéronautiques cubains, conformément aux annexes de la Convention relative à l'aviation civile internationale (Convention de Chicago).

Les autorités de l'aviation civile cubaine continuent d'enquêter sur les détails de l'incident en fonction des informations disponibles.

Source: Radio Reloj

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/302773-note-de-linstitut-de-laeronautique-civile-de-cuba>



Radio Habana Cuba